

27<sup>e</sup> ANNÉE.

N<sup>os</sup> 1 et 2 - MARS-JUIN 1933.

# BULLETIN

DE LA

## SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE CHAMPENOISE

PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

---

Siège Social : à REIMS



IMPRIMERIE A. ROBAT  
3, rue d'Orfueil, CHALONS-SUR-MARNE (Marne)

1933



**BULLETIN**  
DE LA  
**SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE**  
**CHAMPENOISE**

---

---

**SOMMAIRE :**

*Procès-Verbal de la Séance du 18 Décembre 1932.*

*Découverte d'une grotte néolithique à Villeneuve-Saint-Vistre  
(canton de Sézanne).*

*Notice sur les ossements néolithiques provenant de la grotte de  
Villeneuve-Saint-Vistre.*

*Procès-Verbal de la séance du 12 Mars 1933.*

*Le Mont Saint-Pierre, sa nécropole et les origines du Mont  
Saint-Pierre-les-Reims.*

*Vase du XII<sup>e</sup> Siècle.*

*Table des matières et des Gravures.*

---

---

**COMMUNICATIONS DE LA SOCIÉTÉ**

---

**Procès-Verbal de la Séance du 18 Décembre 1932**

La S. A. C. s'est réunie le 18 décembre dans la salle des Mariages de l'Hôtel de Ville de Reims, sous la présidence de M. Logeart.

MM. LOGEART, SAVY, LARMIGNY, DUPUIS, BOSTEAUX-HOMÈRE, BELLEVOYE, BRY et Mme, docteur MEUGY, LAIRE, MOREAU, BOUXIN, GOBENSÉ, DROUIN, LIMMÉS, COURTY, CHASSAGNE, MÉNÉ, CHERRIÈRES, MAYEUR, HU, assistaient à la séance. S'étaient fait excuser MM. MARCHANDEAU, MENNECIER, MERLIN, CHENET, l'abbé FAVRET, BRISSON, DUVAL, LOPIN, PARROT, ROLAND, R. JACTAT, CARLIER, M. et Mme MORGEN, BOSTEAUX-COUSIN, GARDEZ, BEAUSSERON, RENARD.

M. Logeart fait part aux sociétaires de la mort de M. Salomon Reinach, un de nos maîtres en préhistoire.

M. Salomon Reinach a apporté à l'archéologie préhistorique une contribution considérable à laquelle le président rend hommage. Il annonce également le décès de M. Delvincourt, archéologue de l'Aisne.

Sur la proposition de M. l'abbé Favret, M. Lantier, conservateur du musée de Saint-Germain, successeur de M. S. Reinach, est nommé membre d'honneur de la S. A. C.

M. Logeart ayant décidé de donner sa démission de président de la société, il devait être procédé à la nomination d'un nouveau président. Cédant aux sollicitations de ses collègues, M. Logeart accepte de rester un an encore à la tête de notre groupement.

Différentes questions sont ensuite mises à l'étude.

Exceptionnellement, pour 1932, la Société ne publiera qu'un seul bulletin. Dès 1933, elle reprendra sa publication trimestrielle.

Dans le but de faire connaître notre société à tous ceux qui s'intéressent aux choses du passé, de recruter de nouveaux adhérents, une commission de propagande est nommée, qui comprend MM. Poulain, P. Renard et P. Courty.

M. Logeart communique ensuite une proposition du comité, tendant à donner un siège social à la société. Les membres de la société auraient à leur disposition une salle de réunion avec bibliothèque où seraient conservées les archives et publications archéologiques de la société.

Les propositions de MM. Bry et Poulain seront étudiées et soumises à l'approbation de nos collègues au cours de la réunion de mars 1933.

Un répertoire des bulletins de la société disponibles sera établi de façon à permettre aux membres de la S. A. C. qui le désireraient, de compléter leur collection.

Il est ensuite décidé de faire imprimer des cartes de sociétaires qui seront envoyées à chacun, dès réception du montant de la cotisation, et qui serviront en même temps de reçu.

*Communications et présentations* — M. Larmigny donne communication d'un travail sur la découverte d'incinérations gauloises avec épées (tène II) à la briqueterie de Château-Porcien.

Il présente une de ces épées et une pointe de javelot.

M. Courty lit une note qu'il a rédigée sur le culte des morts dans l'humanité primitive.

M. Laire présente une remarquable série de pointes et de silex microlithiques de faciès tardenoisien, recueillie en deux zones bien délimitées sur la station campignienne des dunes de Saint-Etienne-au-Mont (Pas-de-Calais).

M. Bry présente différents outils et molettes recueillis au milieu de nombreux débris de poterie avec marques de potier, à proximité immédiate d'un four gallo-romain qu'il a découvert à l'extrémité est du terroir de Sept-Saulx.

M. Savy présente une série de belles pièces romaines.

M. Hu lit un rapport sur la découverte de la grotte néolithique de Villeneuve-Saint-Vistre, explorée en septembre dernier, avec M. Roland, ainsi qu'une notice du docteur Paul Royer, du Laboratoire d'anthropologie, qui a fait l'étude des ossements.

Il présente ensuite trois lances, une épée et une fibule en fer trouvées dans des sépultures gauloises de Villevenard, ainsi que deux scramasaxes et une longue lance d'époque mérovingienne.

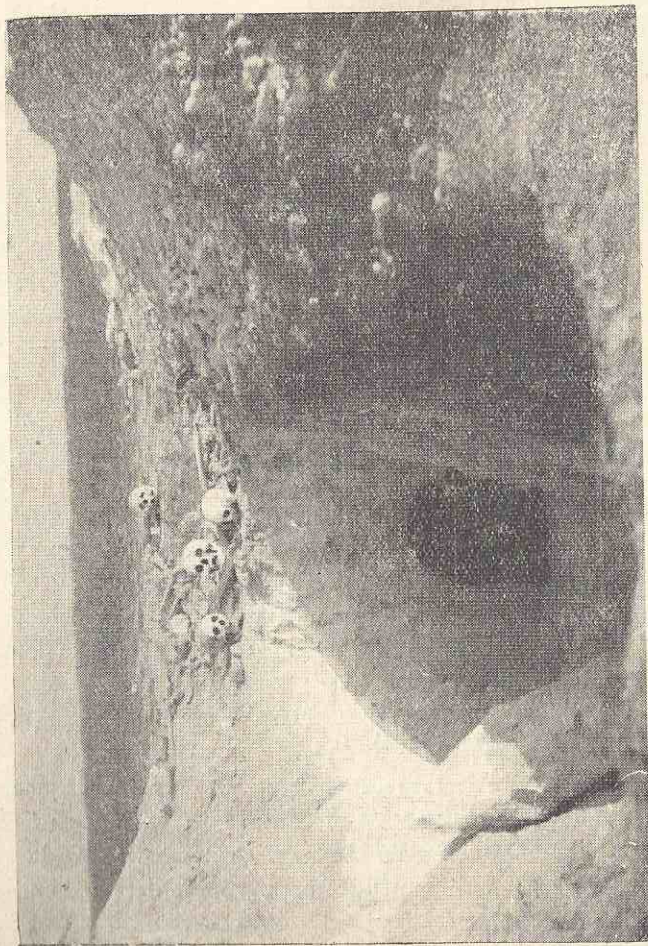
Il donne connaissance d'une lettre de M. Paul Royer, signalant l'utilité qu'il y a à recueillir les ossements, et à les adresser au laboratoire pour être étudiés. Ce n'est, en effet, que par la comparaison entre les vestiges des différents âges que l'on peut arriver à fixer les caractères des races qui se sont succédées et croisées entre elles ; à savoir d'où elles viennent et à en connaître l'origine. C'est une étude qui demande beaucoup de matériaux que, seuls, les fouilleurs peuvent recueillir.

M. Mayeur Georges, 223, rue de Vesle, présenté par M. Méné, est nommé membre de la S. A. C.

M. Logeart invite ensuite nos collègues à visiter la magnifique collection de monnaies et de médailles que M. Gobensé a recueillies et classées au prix de longs efforts ; puis il lève la séance, après avoir fixé au dimanche 5 mars 1933, la date de la prochaine réunion de la société.

*Le Secrétaire : P. HU.*

---



## Découverte d'une grotte néolithique à Villeneuve-St-Vistre (Canton de Sézanne, Marne)

par MM. A. Roland et P. Hu.

C'est à la suite de circonstances toutes fortuites que nous avons pu mettre à jour une nouvelle grotte sépulcrale datant de l'époque néolithique.

Fin août 1932, M. Rosay, cultivateur à Villeneuve St-Vistre, fauchait à la machine un champ de blé situé lieudit "Montaubar" au sommet d'une éminence voisine des territoires de Queudes et de Barbonne. Soudain, sous les pas de l'un des chevaux, le sol s'affaissa et une ouverture d'une trentaine de centimètres de diamètre apparut. M. Rosay n'attachait pas autrement d'importance à l'incident, pensant que l'excavation était due à l'action des eaux souterraines. Quelque temps après, des chasseurs, intrigués par cette ouverture, agrandirent l'orifice à l'aide d'un bâton. L'un d'eux descendit dans le trou, gratta la terre et eut la surprise d'y découvrir des débris de squelette humain. M. Raymond Fossoyeux, ingénieur du service vicinal à Dormans, alors en vacances à Queudes, fut informé de la découverte des chasseurs. Il prit toutes mesures utiles pour qu'on laissât l'endroit intact et nous avertit immédiatement. Le 11 septembre, nous étions sur les lieux.

\* \* \*

La grotte orientée face au sud se trouve au sommet d'une éminence. Quelques centaines de mètres plus bas s'étend le marais de Villevotte, de faible étendue. En bordure de ce marais, une source, la Fontaine St-Jean alimente le rû de Riverolles qui se jette dans le ruisseau de Choisel traversant les marais d'Anglure. Les traces d'une voie romaine qui devait réunir Châlons à Provins sont encore apparentes à 200 mètres à peine de la grotte. La couche arable, de faible épaisseur, laisse à nu par endroits un banc de craie granuleuse à laquelle sont mêlés de nombreux galets de silex noir. La sécheresse du sol d'abord, la présence de ces nombreux galets surtout, rendait impossible toute reconnaissance à la sonde. Malgré tout, après un court examen du terrain, les fouilles commencèrent.

\* \* \*

Le couloir d'accès de la grotte fut rapidement repéré et déblayé. Il était comblé avec un mélange de craie chauffée et de cendres, ayant l'apparence d'un ciment grisâtre difficilement attaquant à la pioche. La présence d'une grande quantité de galets ne facilitait pas le travail. Pendant ce temps, la craie provenant de l'effondrement de la voûte était enlevée avec précaution et remontée au dehors à l'aide d'un panier par l'orifice supérieur. Bientôt le couloir fut complètement dégagé. Long de 4 m. sur 1 m. 50 de large environ, il descendait en pente douce jusqu'à l'ouverture placée à 1 m. 80 de profondeur. Cette ouverture, de 0 m. 80 de haut sur 0 m. 50 de large, était fermée par une dalle de grès verticale haute de 0 m. 90, large de 0 m. 60 à la partie inférieure et de 0 m. 40 à la partie supérieure et épaisse de 10 cm. en moyenne. La dalle enlevée, on put pénétrer dans la chambre souterraine, longue de 4 m., large de 1 m. 80 dans sa plus grande dimension et haute approximativement de 1 m. 30 (l'effondrement de la voûte ne permettant pas de donner une dimension précise). Sans antegrotte, la grotte est légèrement en contrebas de l'ouverture (0 m. 60). Elle a l'aspect d'un four oblong et ne présente aucun angle droit. Les parois sont recouvertes d'une épaisse couche d'efflorescences blanchâtres. Bientôt nous pûmes dégager les squelettes. Le plus grand nombre des corps avaient été déposés contre les parois. Il n'est pas possible d'être catégorique quant à la position des corps, les blocs de craie détachés de la voûte et tombant sur les squelettes ayant rompu toutes relations anatomiques.

Toutefois les remarques suivantes ont été faites :

1°) La plupart des crânes se trouvaient contre la paroi, sans aucun ordre. Nous trouvions souvent, 2, 3 et même 4 crânes l'un près de l'autre.

2°) Ces crânes, tout au moins la partie en contact avec le sol, étaient comme scellés dans une sorte de dépôt calcaire épais et résistant. Les quelques crânes trouvés dans la partie centrale de la grotte ne présentaient pas cette particularité.

3°) Les os longs, vertèbres et bassins étaient plutôt vers le milieu de la grotte et perpendiculairement à son grand axe pour le plus grand nombre,

4°) Les mâchoires inférieures n'étaient plus à côté des crânes correspondants. Nous les trouvions un peu partout, aussi bien sur les bassins que sur les tibias. Beaucoup étaient brisées. Il nous fut impossible, malgré toutes les précautions prises, de les retrouver toutes.

5°) Dans le fond de la grotte néanmoins, nous trouvâmes trois corps d'adultes et un corps d'enfant, complètement étendus sur le sol parallèlement au grand axe de la grotte, les pieds tournés vers l'entrée, la tête près de la paroi du fond. La plupart de leurs ossements étaient en relation anatomique.

Nous pûmes dénombrer ainsi 28 crânes d'hommes, de femmes et d'enfants.

Les crânes, mâchoires, bassins et os longs furent expédiés au laboratoire d'anthropologie préhistorique à Paris où ils ont été étudiés par M. le Dr P. Royer.

\* \* \*

Quant au mobilier funéraire de la grotte il était extrêmement pauvre. Nous recueillîmes :

6 pointes de flèches à tranchant transversal,

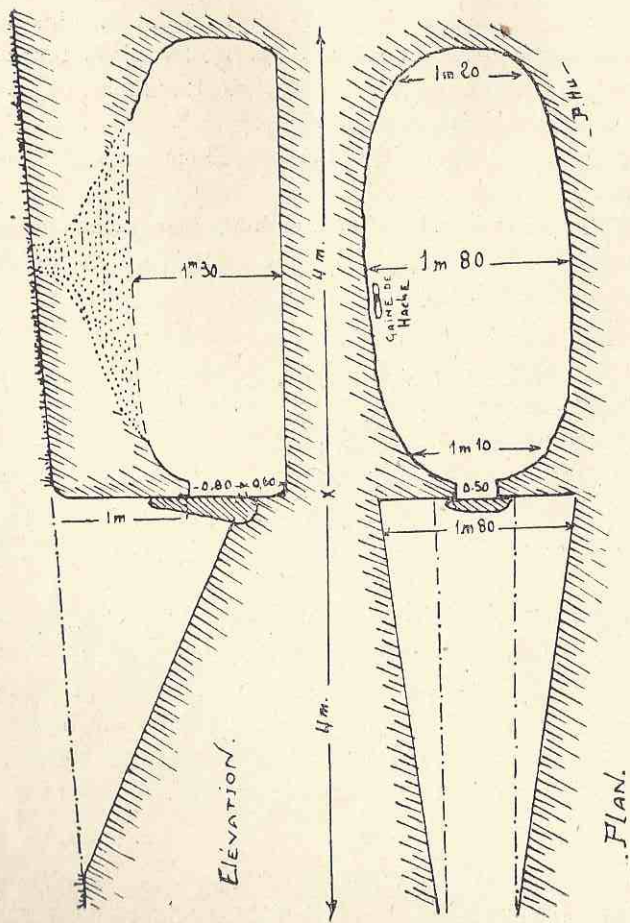
3 couteaux en silex de la craie mesurant respectivement 15, 12 et 10 cm. de longueur et larges de 3 à 4 cm. L'extrémité du plus grand, finement retouchée, pouvait servir à la fois de grattoir et de perçoir.

1 gaine de hache en corne de cerf de grande dimension, percée en son milieu d'un trou ovale remarquable de régularité. Cette gaine fut découverte contre la paroi gauche et placée parallèlement à celle-ci. La hache polie n'était plus dans son alvéole. Sans doute fut-elle ôtée au moment du dépôt. Nous ne relevâmes aucune trace de poterie ou de parure quelconque.

\* \* \*

La grotte sépulcrale de Villeneuve-St-Vistre est sans doute plus ancienne que celles des Marais de St-Gond dont elle diffère sensiblement. Alors que celles de Villevenard, Courgeonnet, Coizard sont taillées, on pourrait dire avec art et présentent une véritable architecture, celle de Villevotte apparaît plus primitive. Pas d'antegrotte, pas d'encadrement autour de l'ouverture, pas de tablettes taillées dans la craie.

Il faut dire néanmoins que la nature du banc de craie ne



Grotte Néolithique de Villeneuve S'Vistre.

favorisait pas de tels travaux. La craie à bélemnites des rives des marais de St-Gond est bien stratifiée. Elle présente des failles verticales qui permettent des coupes nettes sur les parois. Elle est très compacte et se sculpte aisément. La craie de Villevotte ne permettait pas un tel travail, et l'on est en droit de supposer que les néolithiques n'essayèrent même pas de faire un ouvrage artistique.

Cette nature même du banc de craie explique aussi l'effondrement de la voûte. Depuis la mise en culture de ces terres, et surtout depuis l'emploi de lourdes machines traînées par de puissants attelages, les vibrations du sol (d'autant plus intenses que la voûte est plus mince) détachèrent successivement de petits blocs de craie. Ces chutes répétées de menus morceaux amincirent de plus en plus la voûte qui céda sous le poids d'un cheval.

Il est fort probable qu'il existe à cet endroit, toute une station de grottes semblables que des recherches ultérieures permettront sans doute de découvrir.

Notice sur les ossements néolithiques  
provenant d'une  
grotte sépulcrale de Villeneuve-S't-Vistre (Marne).

Ces ossements que M. Roland de Villevenard a recueillis et dont il a bien voulu nous confier l'étude, se composent de 19 crânes d'adultes, de 8 crânes d'enfants et d'os longs appartenant à ces mêmes sujets.

Comme il ne s'agit pas de sépultures individuelles mais d'un ossuaire, il n'était pas possible d'assembler les os appartenant à chaque individu ; il ne pouvait donc être fait qu'une étude séparée de chaque pièce.

**Adultes.** — La moyenne des principaux indices des crânes est la suivante :

Indice céphalique	79.84	pour	19	sujets
» frontal	69.49	»	19	»
» facial supérieur	51.72	»	13	»

Il y a parmi les 19 sujets :

Dolichocéphales	1	} 19
Sous-dolicho	3	
Mésaticéphales	6	
Sous-brachy	8	
Brachycéphales	1	

Ces chiffres montrent que la tendance générale est dirigée vers la brachycéphalie, ce que confirme l'examen des crânes d'enfants.

L'indice facial sur lesquels il est possible de le calculer donne :

Chamœprosopes	2
Mésoprosopes	9
Leptoprosopes	2
	<hr/> 13

Il n'existe pas de prognatisme.

Les crânes dans l'ensemble sont donc larges, peu allongés, à face également large et courte ; leur forme est harmonieuse et malgré des proportions différentes, ils présentent entre eux une certaine analogie ce qu'on pourrait appeler un air de famille. Les sutures sont généralement fort compliquées ; un crâne d'adulte possède un os épactal tripartite, un crâne d'enfant un épactal simple. Les os wormiens sont extrêmement nombreux.

Onze mandibules d'adultes entières ou fragmentées se trouvent dans le lot, quelques unes d'entre elles présentent des anomalies.

La carie dentaire est rare. Sur 232 dents d'adultes il n'y a que 12 caries soit 5 à 6 %.

L'usure des dents est considérable. L'usure en cuvette est la plus fréquente.

Sur 7 tibias, 2 sont normaux, 2 ont une plactycnémie modérée, 2 une plactycnémie forte, 1 très forte.

Sur 12 fémurs où elle a pu être mesurée la plactycnémie supérieure existe chez 7 d'entre eux.

2 humérus sur 5 présentent une perforation olécranienne.

La taille, basée sur la mensuration des os longs, donne une moyenne de 1 m. 61.

**Enfants.** — Nous avons signalé plus haut la complication des sutures des crânes, la présence d'os wormiens et d'un épactal.

Parmi les mandibules, l'une d'elles, appartenant à un enfant de 9 à 10 ans possédant ses 4 incisives permanentes et la 1<sup>re</sup> molaire, est remarquable par l'usure des molaires de lait, usure en cuvette et dirigée de dedans en dehors ; la cavité pulpaire est même ouverte chez l'une d'elles. Cette usure des molaires de lait est aussi prononcée que serait celle des molaires définitives chez un très vieux néolithique. Les cuspidés des deux premières molaires de seconde dentition sont déjà abrasées, ce qui indique l'usage d'un nourriture particulièrement dure, sans doute des graines mal broyées.

P. ROYER.

Laboratoire d'anthropologie  
61, rue de Buffon, Paris.

---

### Procès-Verbal de la Séance du 12 Mars 1933.

---

Le 12 Mars, la S. A. C. s'est réunie à 2 heures du soir, dans la salle des Mariages de l'Hôtel de Ville de Reims, sous la présidence de M. Savy, vice-président.

M. Logeart, président, effectuant en ce moment une excursion archéologique en Algérie, s'est excusé.

MM. SAVY, LARMIGNY, MOREAU, G. RENARD, BEAUSSERON, BELLEVOYE, GOBENSÉ, COURTY, LOUIS, THOMAS, M. et Mme Albert NOEL, M. et Mme DROUIN, MENÉ, MAYEUR, CHERRIÈRE et LIMMÈS, assistaient à la séance. MM. HU et BOUXIN, présents à la réunion du comité, le matin, s'étaient fait excuser, ainsi que MM. MARCHANDEAU, MENNECIER, GUSTAVE LAURENT, DENEUX, BRY, BOSTEAUX, H. SARRAZIN et G. CHENET.

Ce dernier devant reprendre ses fouilles à Minet-el-Beïda le 20 mars, partait le soir même pour la Syrie.

Notre sympathique secrétaire, M. Pierre Hu, n'habitant plus Reims — notre camarade est, depuis la rentrée des classes, professeur au Collège d'Épernay. — le comité a désigné pour remplir cette fonction devenu vacante, M. Limmès Charles.

M. Limmès remercie ses collègues de leur témoignage de confiance et s'engage à fournir l'effort nécessaire pour la bonne marche et le renom de notre groupement.

Etant donné les services rendus par M. Hu, pendant l'accomplissement de sa tâche, M. Savy lui adresse, au nom de tous, des remerciements sincères.

Le président donne lecture d'une lettre de M. Raymond Lantier, conservateur du Musée des antiquités nationales de St-Germain-en-Laye.

Le successeur de Salomon Reinach nous accuse réception de sa nomination comme membre d'honneur de la Société Archéologique Champenoise.

« Je suis très sensible à cette nomination et je vous demande « d'être mon interprète auprès de mes confrères pour leur exprimer mes sincères sentiments de gratitude ».

M. Savy fait part aux membres de la société de l'offre faite, à titre gracieux, par M. Bry, qui nous propose avec l'assentiment de notre collègue M. Gustave Laurent, un local, situé au Palais de Justice, dans lequel nous pourrions tenir nos réunions de comité. Une grande armoire y serait réservée pour assurer la conservation de nos archives et les sociétaires auraient toute facilité pour consulter les documents mis à leur disposition. (Adopté).

Le président, au nom de tous les membres présents, adresse des félicitations à nos dévoués collègues, MM. Gustave Laurent et Bry.

M. Beusseron souhaiterait que les sorties de la société soient plus fréquentes et que nous étendions notre propagande, soit par le moyen d'une exposition permanente, soit, surtout à l'aide de conférences en faisant appel à des savants réputés.

Le président prend bonne note du vœu de M. Beusseron.

M. Dehennin, 23, rue Camille Lenoir, présenté par MM. Courty et Beusseron est admis comme membre de la société.

La société présente ses condoléances aux familles Boscher et Bechbeder, membres décédés.

*Présentations.* — M. Bellevoye présente, sur un plateau à monnaies, une soixantaine de moulages en métal de cachets armoriés ayant appartenu aux archevêques, dignitaires, échevins, maires, corporations diverses de la ville de Reims et des districts des environs.

Les originaux, qui se trouvaient à l'ancien Musée, ont disparu probablement au cours de la guerre.

M. Bellevoye possède la série complète, environ 120 spécimens, des reproductions de cette précieuse collection.

M. Méné donne communication d'une relation de fouille effectuée par lui dans une grotte, à Arbala, territoire militaire de Tadla (Maroc).

Arbala était, avant la pacification, une agglomération Chleue.

Il présente quelques uns des objets recueillis :

Un vase en poterie très grossière et deux os de mouton trouvés dans la grotte.

Divers débris de poteries ornées de dessins au peigne.

Un os, patiné rouge, ayant séjourné en terrain cuprifère, provenant d'un abri sous roche situé dans la grotte précitée.

Ces objets, certainement très anciens, demanderaient à être examinés attentivement.

M. Larmigny ayant repris, depuis sa dernière communication, ses travaux sur la voie romaine de la briqueterie de Château-Porcien, vient de mettre à jour une nouvelle partie de cette voie, qui, contrairement à ce qu'il croyait précédemment, suit toujours une ligne droite orientée S.-E.

Sur cette chaussée empierrée sommairement, dans son milieu seulement, avec de la craie, les roues des véhicules ont creusé des ornières profondes dans lesquelles il a recueilli à nouveau, plusieurs objets extrêmement intéressants pour la science archéologique :

Six hipposandales, dont trois complètes, elles sont du genre talonnières à crochet, la tige avant, en col de cygne, très élevée.

Un morceau de chaîne de quatre mailles avec au haut un anneau de dix centimètres de diamètre, un autre morceau de quatre mailles dont la dernière est rompue, le tout en fer rond de dix millimètres de section.

Un fragment de mors avec anneau.

Une cheville de palonnier avec son crochet à double spirale.

Un crochet d'atteloir.

Six clous de chars.

Dix autres petits objets non déterminés.

Sans vouloir reprendre à ce sujet la question controversable de la ferrure des chevaux dans l'antiquité. M. Savy donne lecture d'une savante étude de M. Xavier Aubert, conservateur du Musée des Antiquités de la Côte-d'Or, dans laquelle l'auteur s'efforce



d'établir un classement des divers types d'hipposandales, avec la reconstitution du mode d'attache. Travail très intéressant qui ne tend pas, dit M. Aubert, à résoudre la question de l'emploi des hipposandales, mais seulement à essayer de débrouiller les filiations de formes de ces appareils. (Le Musée de Reims possède sept hipposandales de différents types).

Il lève ensuite la séance après avoir fixé au mois de juin prochain, la date de la prochaine réunion de la société.

Le Secrétaire : Ch. LIMMÈS.

### Le Mont-Saint-Pierre, Sa nécropole et les origines de Mont-Saint-Pierre-les-Reims.

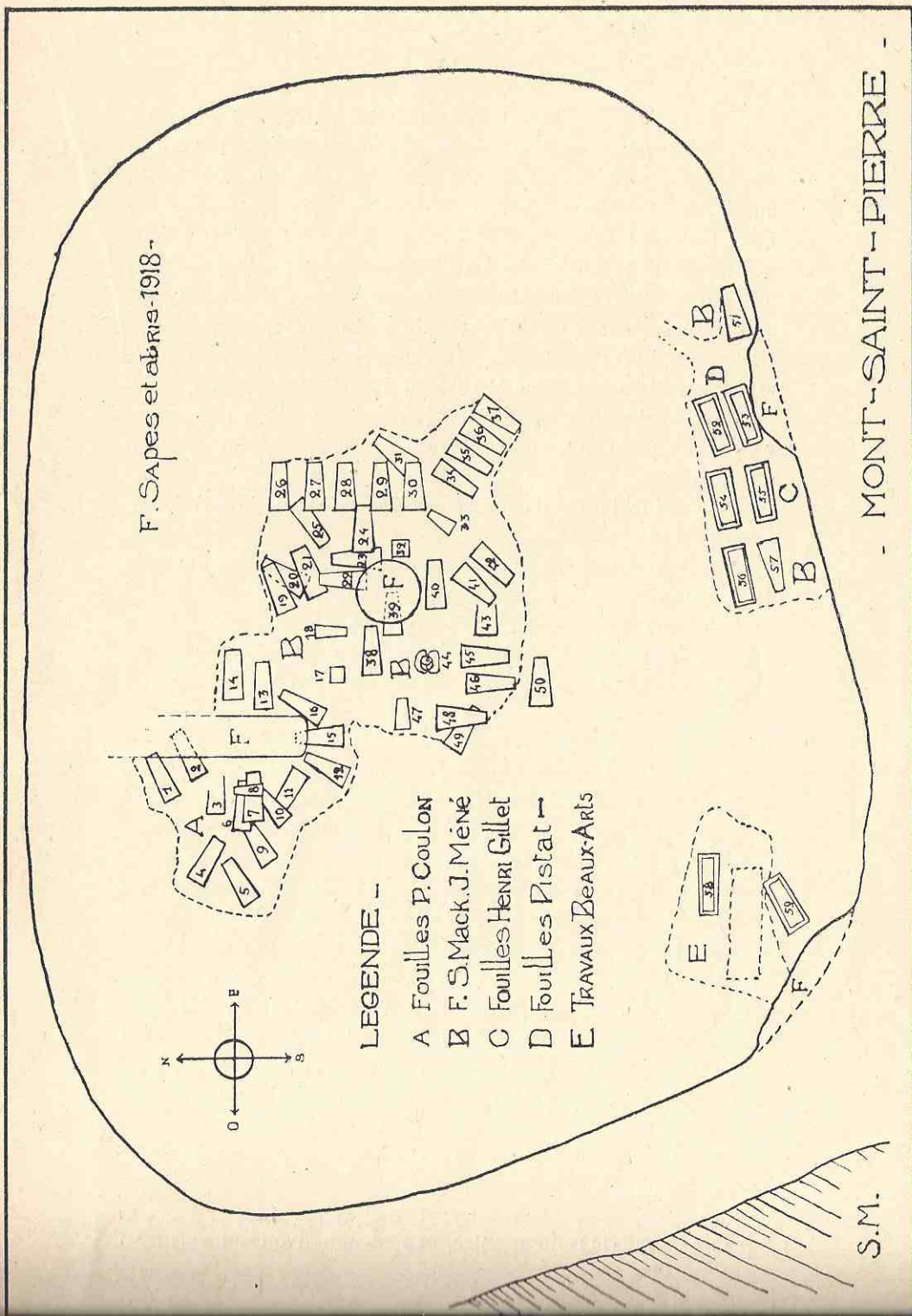
Le Mont-Saint-Pierre : est il besoin de le situer ? Sa position est bien connue des Rémois ; avant guerre, il constituait le but, par les belles journées d'été, de la classique promenade dominicale.

Son éminence s'élevait, boisée et pleine de fraîcheur, un peu à l'écart de la route nationale 31, sur Thillois, entre Tinqueux et Champigny.

Il y a encore peu de temps, la guerre qui était passée par là, y avait laissé sa rude empreinte ; des sapes trouaient ses flancs, les sapins déracinés avaient disparu et sur le plateau parmi les trous d'obus, serpentaient d'étroits boyaux qui dénivelaient le sol. Sur le tout croissait une herbe folle, lépreuse qui ajoutait encore sa triste note à cet affligeant spectacle.

Un récent arrêté ministériel vient de le classer comme site historique ; sapes, trous et tranchées sont comblés, le monument relevé et les Rémois comme autrefois, pourront reprendre le chemin de leur promenade favorite.

Nous croyons inutile de rappeler le souvenir que laissa le *Monte-Saint-Pétri* dans l'histoire du pays rémois ainsi que le rôle historique qu'il joua pendant la campagne de 1914. Nous renvoyons les personnes que cette question intéresse à l'étude monographique qu'en fit Georges Thibault, ouvrage honoré d'une médaille d'or de l'Académie de la Marne.



Cette présente étude traitera surtout des fouilles et découvertes qui y furent faites ces dernières années, fouilles faisant la lumière sur une époque bien mal connue de son histoire. Elle contribuera aussi, nous l'espérons, dans une certaine mesure, à compléter notre histoire locale.

Rappelons tout de suite que les premières fouilles y furent faites avant guerre par Pistat, de Bezannes, mais elles ne furent malheureusement pas publiées ; puis notre ami Coulon explora treize fosses vers 1924. Nous le remercions ici de nous avoir aimablement communiqué ses notes. Henri Gillet fouilla également deux sarcophages en 1931. Nos propres fouilles, commencées en 1926 viennent d'être interrompues par le classement du Mont en 1931.

Disons quelques mots sur sa stratigraphie qui, jusqu'ici, n'a jamais été étudiée.

Les tranchées que nous y avons faites et surtout les abris de 1918 nous renseignent d'une façon parfaite.

Il fut construit — et c'est ce qui contribue beaucoup à le dégager des terres environnantes — sur le point culminant d'une élévation naturelle du terrain. Les constructeurs y ont apporté une première couche de craie d'une grande épaisseur, dont la masse fut vraisemblablement prise, pour diminuer la main-d'œuvre, au pied même du mont, côté nord, où existe une forte excavation. Actuellement cette craie, dont les éléments se sont fortement agglomérés, forme une assise parfaitement homogène. Cette couche est très inégalement répandue et se trouve beaucoup plus puissante côté Sud que Nord. Enfin une dernière couche de terre végétale et de limon rouge mêlés de pierrailles surmonte cette craie et régularise la surface.

LES FOSSES. — Tout d'abord nous en distinguons deux groupes. Un premier groupe très ancien remontant à l'utilisation du mont comme nécropole et datant du VIII<sup>e</sup> siècle, groupe dont l'importance n'a pu encore être reconnue et comprenant neuf inhumations, n<sup>os</sup> 51 à 59 du plan. Les inhumations sont faites dans des sarcophages (sept) ou en pleine terre (deux).

Le mobilier en est très pauvre mais les quelques objets recueillis sont parfaitement datés.

Les sarcophages 52 et 53 furent fouillés par Pistat ; dans la terre de remplissage du premier, au pied, nous avons pu « glaner »

un clou d'ornement en bronze, à tête renflée et décorée de cercles (fig. 7). Dans le sarcophage n<sup>o</sup> 54 nous avons trouvé une petite rondelle en bronze de 1 cent. 1/2 de diamètre décorée sur le pourtour et au centre d'un grènetis cerclé d'un trait incisé (fig. 8) ; ainsi que l'extrémité en bronze d'une lanière de cuir (ceinture ?) objet orné de quatre traits incisés (fig. 9). Les autres fosses n'ont donné aucun objet. Le sarcophage 58 fut détruit lors de la récente restauration du mont ; le n<sup>o</sup> 59 reste à fouiller.

L'intérêt de ce groupe réside surtout dans les sarcophages de plâtre dont les pieds et les têtes sont ornés de dessins en relief.

Il est à supposer que têtes et pieds étaient coulés et moulés à part, puis une fois mis en place dans la fosse, les côtés et les fonds étaient coulés sur place à même la terre. Les couvercles étaient parfois absents ou pouvaient être remplacés par quelques planches façonnées pour cet usage ; les deux trouvés encore en place sont formés de plusieurs dalles de trois à quatre cm. d'épaisseur.

Les ornements formés de cercles concentriques, de croix et de petites protubérances hémisphériques font rentrer ces sarcophages dans le groupe 4 et 5 de l'ouvrage de Léon Coutil<sup>(1)</sup> « Sarcophages ornés d'étoiles, de rosaces et de croix ». Ce style se retrouve en Seine-et-Oise, Seine, Seine-Inférieure, Loire-Inférieure, Cher, Indre, bords du Rhin, et plus près de nous dans l'Aisne, mais avec quelques variantes selon les cimetières<sup>(2)</sup> — de Cys-la-Commune, La Sablonnière, Aigusy, Caranda, Armentières, Chaillevet, etc...

SARCOPHAGE n<sup>o</sup> 56 du plan. — Tête : la plaque est complète mais il n'y a que la moitié du dessin<sup>(3)</sup> ornementation faite de cercles concentriques — 11 globules — Haut. 32 cent. larg. 62 cent.

Pied : plaque de 29 cent. sur 27 cent. ornée d'une circonférence ayant au centre un globule d'où partent sept rayons. A la base de chaque secteur : un globule.

SARCOPHAGE n<sup>o</sup> 52. — Une seule plaque ornée d'un cercle

(1) LÉON COUTIL : *L'art mérovingien et carolingien*. J. Bière, édit. Bordeaux, 1930.

(2) Découvertes publiées par Frédéric Moreau.

(3) La moitié seule du moule fut employée.

# MONT-SAINT-PIERRE

12<sup>me</sup> à 14<sup>me</sup> siècles

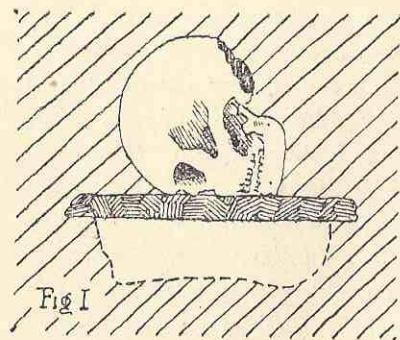


Fig. 1

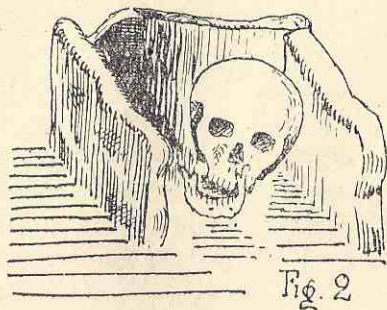


Fig. 2

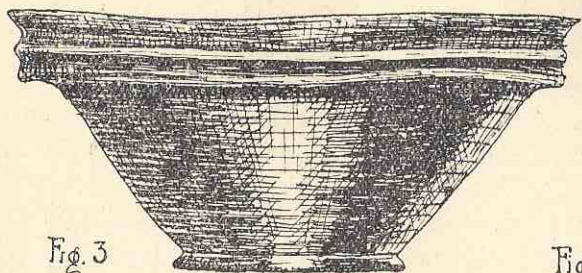


Fig. 3

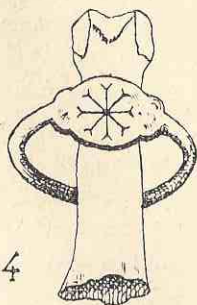


Fig. 4

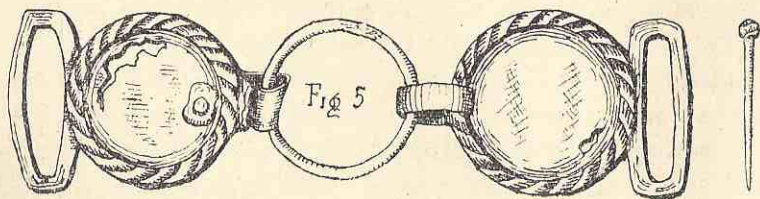


Fig. 5

VIII<sup>me</sup> siècle

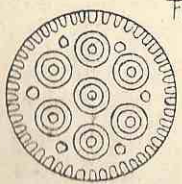


Fig. 7

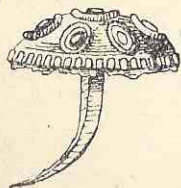


Fig. 10

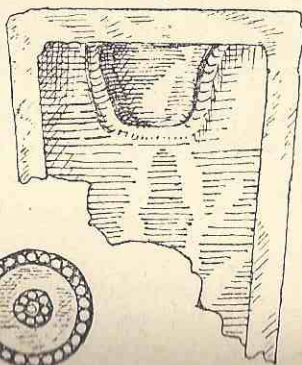


Fig. 8



Fig. 9

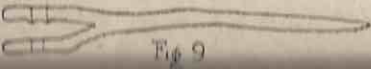


Fig. 10

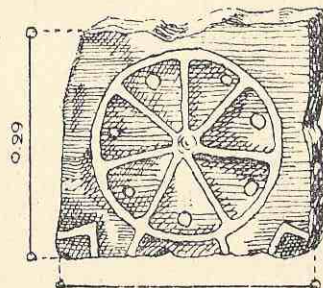
# MONT-SAINT-PIERRE

SARCOPHAGES

PIEDS

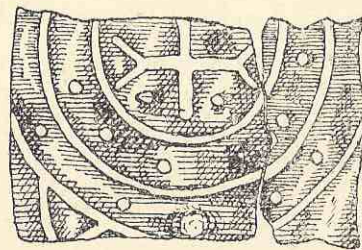
TETES

N<sup>o</sup> 56



0.29

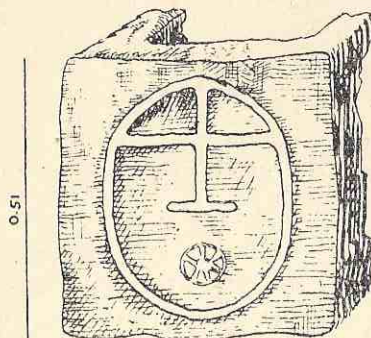
0.27



0.32

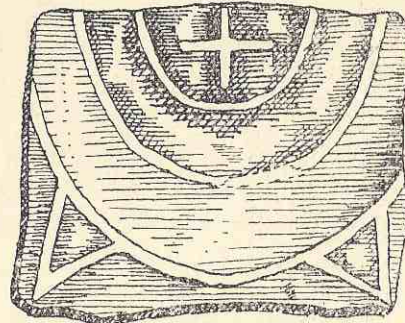
N<sup>o</sup> 54

0.62



1.50

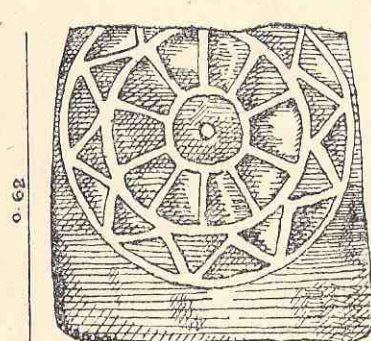
0.46



0.53

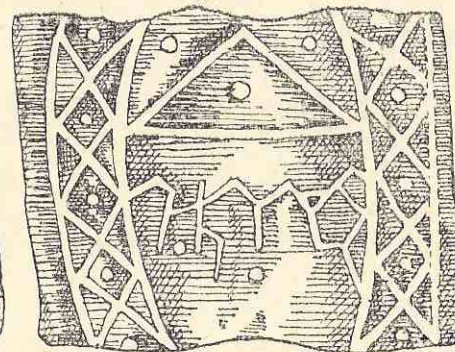
N<sup>o</sup> 55

0.76



0.62

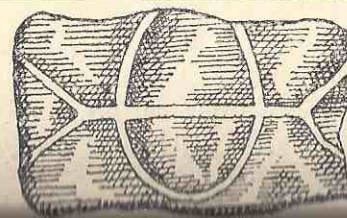
0.60



0.63

0.78

N<sup>o</sup> 56



traversé par une ligne terminée en V. Motif certainement dû à la dégénérescence de la croix.

SARCOPHAGE n° 54. — Tête : plaque de 53 cent. de haut sur 76 cent. de large, ornée de cercles concentriques ; au centre, croix ; dans les coins et à la base, deux chevrons.

Pied : plaque ornée d'un ovale avec dans sa partie supérieure une croix dont la branche verticale, à sa base, est pattée. Dans la partie inférieure, une petite rosace. Haut. 51 cent. larg. 46 cent.

SARCOPHAGE n° 55. — Tête : de chaque côté de la plaque, verticalement une bande ornée de losanges ; dans chaque losange un globule. Dans l'espace libre du milieu, en haut un fronton triangulaire, trois globules dont un au centre du fronton ; au dessous, suite de chevrons et deux globules ; plaque de 63 cent. de haut. sur 78 cent. de larg.

Pied : rosace formée de cercles concentriques ; première couronne ornée de dents de loup, la seconde de 10 rayons, au centre un globule ; plaque de 62 cent. de haut. sur 60 de larg.

Ces deux derniers sarcophages sont dans la collection Gillet qui nous en a aimablement communiqué les dessins.

Ajoutons qu'un de ces sarcophages avait, à l'intérieur, une petite élévation modelée dans le plâtre, destinée à poser et surélever la tête du défunt (*fig. 10*).

L'autre groupe de beaucoup le plus important, se situe pour l'ensemble entre les 12<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> siècles ; certaines fosses même pourraient être plus récentes ou plus anciennes si l'on compare le degré de conservation des ossements. Il est à supposer que les inhumations commencées au VIII<sup>e</sup> siècle se sont poursuivies d'une façon ininterrompue jusqu'au 14<sup>e</sup> siècle, mais il est difficile, sinon impossible, de discerner en l'absence de tout mobilier, les plus anciennes des plus récentes. Du reste les inhumations ont été faites très nombreuses et parfois sans ordre apparent, c'est leur enchevêtrement et leur superposition qui frappe à première vue.

Là, les morts étaient mis dans des cercueils dont certains en chêne ; nous en avons recueilli de nombreux clous.

Nous avons pu constater dans ce groupe la pratique de différentes coutumes, sans pouvoir toujours en saisir le sens.

Par exemple, nombreux sont les inhumés qui avaient une forte

Pierre à la hauteur ou de la poitrine ou du ventre ou des pieds, quelquefois à plusieurs endroits à la fois.

Serait-ce là les dernières manifestations des primitives idées que l'homme se faisait de l'au-delà ? On croyait que même mort le défunt pouvait revenir troubler les vivants, là même où il avait vécu, qu'il continuait à vivre corporellement, qu'il possédait tout au moins des forces inhérentes à son cadavre, forces hostiles employées et dirigées contre les survivants. C'est à cette hostilité que l'on attribuait les cauchemars, certaines maladies et beaucoup de calamités dont souffre le genre humain. Naturellement l'homme chercha, par de nombreuses offrandes d'abord, à disposer plus favorablement le mort, puis il voulut mettre le mort lui-même dans l'impossibilité de nuire ; pour cela il fallait *tuer* le cadavre ou l'empêcher par un moyen quelconque de toute activité post-mortem.

Dans certaines contrées européennes, les pieds du défunt sont liés et il n'y a pas encore bien longtemps, il était de coutume, dans certaines circonstances, de clouer le cadavre au fond du cercueil.

Dans nos régions, c'est également à cette conception qu'obéissaient nos préhistoriques quand ils ensevelissaient leurs morts sous de grosses dalles ou des amas de fortes pierres. Cette pratique superstitieuse de charger le cadavre de pierres dérivait vite en rite funéraire. C'est en vertu de la loi de continuité du rite, qui veut que celui-ci se perpétue à travers les siècles même quand l'idée primitive en est perdue, que nous devons d'en voir encore les derniers vestiges au moyen-âge, bien affaiblis toutefois. Ce sont là des éléments de primitives croyances qui se sont infiltrés dans les mœurs et même les idées chrétiennes.

Signalons également qu'à plusieurs reprises nous avons trouvé une petite pierre ronde, sorte de galet, dans la bouche du défunt.

Un fait étrange encore est celui de la fosse 44. Là, pas de corps, un simple crâne, face contre terre, le nez enfoncé dans une fente laissée entre deux dalles (*voir dessin fig. 1*). Ces dalles enlevées, nous avons trouvé une cavité plâtrée de 40 cent. sur 30 cent. avec 15 cent. de haut. Nous avons supposé que cette cavité, vu la position du crâne, devait être une réserve d'air aménagée pour le défunt. Ce crâne, parfaitement conservé, avait une forte brisure de l'occipital. Que conclure de cette découverte ?

A quelques pas de ce crâne nous dégagions un loup : tête, pattes, et vertèbres jusqu'au bassin. Cet animal enterré là bien intentionnellement reposait sur une épaisse couche de sable fin. Que faisait-il en terre sainte ?

Les fosses 8, 18, 33 et 47 étaient celles d'enfants en bas-âge, de trois à sept ans ; les fosses 19, 21 25, celles de femmes enceintes. Au n° 32 du plan se trouvait un amas d'ossements brisés.

Une fosse fouillée par notre ami Coulon lui a donné un vase, trouvé renversé et brisé ; la fosse 38 nous a donné également un vase semblable, trouvé à droite de la tête, il ne contenait rien ou plus rien. A cette époque, il n'était plus d'usage de faire une offrande alimentaire aux morts. Ces vases déposés là sont les derniers témoins de cette coutume conservée dans les populations paysannes, malgré l'opposition du clergé.

Ces deux vases (*fig. 3*) rappellent par leur forme certaines terrines encore en usage dans le commerce actuel. Ils sont faits d'une terre assez grossière, bien cuite et sont recouverts intérieurement d'un vernis vert. Diam. 15 cent. Haut. 6 cent. 1/2.

Cette céramique, d'utilisation essentiellement domestique, a été d'un usage très courant pendant tout le moyen-âge. Le musée de Reims en possède deux semblables trouvés dans le sous-sol de notre ville<sup>(1)</sup>.

Cette même fosse nous a donné une boucle de bronze (*fig. 5*) formée de deux crochets ouvragés réunis par un anneau, l'un de ces crochets ayant cédé il fut grossièrement réparé avec un rivet de cuivre.

Ces boucles utilisées déjà au mérovingien traversent le moyen-âge sans beaucoup varier. Nous en possédons une, ornée d'une tête de guerrier cuirassée et empanachée.

Nous avons également trouvé une bague de bronze (*fig. 4*) dans la fosse 40 ; elle est ornée de deux croix croisées, dont les branches sont pattées. Ce décor ressemble à celui des sarcophages.

Notons encore que certains inhumés avaient la tête protégée par des dalles habilement aménagées (*fig. 2*). La terre de remplissage des fosses a fourni de menus débris de céramique que l'on peut dater de la même époque que les sarcophages. Tessons de

petits vases ronds à pâte rouge et à couverture noire. A plusieurs reprises nous avons trouvé des débris de vitraux. Coulon a recueilli la moitié d'une perle mérovingienne.

CONCLUSION. — Et maintenant à quel peuple, à quelle époque devons-nous attribuer la construction de la butte du Mont-Saint-Pierre ? Si nous consultons Pistat, l'origine de cette butte remonterait à l'époque des dolmens, c'est-à-dire dans son esprit au néolithique. Son hypothèse se base sur le voisinage du dolmen (?) de Champigny, tout proche (qui est de l'époque du bronze). Ce n'est pas là une preuve suffisante. Des tumulus de cette importance existent bien à cette époque mais ce ne sont que des *lieux à sépultures*, recouvrant des monuments mégalithiques : dolmens, allées couvertes, tandis que notre mont n'est qu'un amas de craie, qu'une *élévation* artificielle *dépourvue* de toute construction rappelant ces monuments. (En effet, les plus anciennes sépultures datent du VIII<sup>e</sup> siècle ; elles y furent probablement établies parce que le terrain, impropre à la culture, se présentait comme un lieu tout indiqué pour y déposer les morts du village tout proche).

Pour nous, nous n'attribuons pas au Mont St-Pierre une si grande antiquité ; nous reculons sa construction à l'époque *gauloise*, peut-être vers le marnien, la Tène I ou dans les années suivantes, c'est-à-dire certainement entre 400 et 250 avant J. C.

Les populations gauloises, si elles s'établirent de préférence à l'Est et au Nord de notre ville, n'en désertèrent pas pour cela le côté Ouest. Nous les trouvons aux Mesneux, à Gueux, à Murigny et nous relevons même quelques-uns de leurs vestiges à Mont-Saint-Pierre.

Quant à son utilisation, nous avons fait nôtre l'hypothèse de Lacour appelée par Thibault :

« Ces buttes n'étaient rien autre que des motelles, appelées par « les gens de la campagne vieilles wardes, sur lesquelles on « plaçait des sentinelles chargées d'allumer des feux pour avertir « les populations de l'approche de l'ennemi ou du succès des « batailles ». C'était le télégraphe de nos aïeux. Cette hypothèse si simple prend corps quand, du haut de la butte, on découvre parfaitement les hauteurs des environs, nécessairement *points à feux* correspondants : butte de Saint-Lié, *artificielle* également, sur les premiers contreforts de la montagne de Reims, butte de

(1) Collection Demitra.

Prouilly ou mont Pharaon<sup>(1)</sup>, *tumulus* encore bordant la vallée de la Vesle, Mont de Brimont, plus au nord, et plusieurs autres encore. Les populations gauloises ainsi averties d'un danger se repliaient vite sur Reims et venaient s'abriter, eux et leurs richesses, derrière les fossés de Durocorter.

*Ouvrage de surveillance, de sécurité, voilà selon nous la véritable destination de cette butte.*

ORIGINES DE MONT-SAINT-PIERRE. — Mont-Saint-Pierre-les-Reims, petit village aux abords du mont a une origine très lointaine et encore insoupçonnée que nos fouilles ont permis d'éclaircir.

Les hommes du *néolithique* y séjournèrent attirés par la proximité de la Vesle, laissant sur le sol une petite industrie assez pauvre, outillage de lamelles, petits grattoirs, haches etc... Le village semble prendre plus d'extension à l'âge du bronze, bronze II. Coulon et nous-mêmes avons fouillé des fonds d'habitations<sup>(2)</sup> de cette époque qui ont donné de nombreux débris céramiques.

La population qui y vécut quelque 1500 ans avant J. C. était assez importante pour se permettre l'érection d'un monument funéraire, dolmen soigneusement enterré

Le village n'a pas dû être abandonné au moment de l'*invasion celtique*. Comme nous le disions plus haut les vestiges de cette époque ne font pas défaut. Coulon découvre un fond de cabane sur l'emplacement de celles de l'époque précédente<sup>(3)</sup>; puis notre collègue Gardez recueille la moitié d'un superbe torque en bronze, orné d'S en relief, objet certainement remonté en surface par l'explosion d'un obus<sup>(4)</sup>. Sur l'époque romaine et mérovingienne nous manquons de documents.

Mais c'est à l'époque Carolingienne, au milieu du VIII<sup>e</sup> siècle que le village prend définitivement son extension et son nom de Mont-Saint-Pierre. On ne tarda certainement pas à bâtir l'église qui s'éleva près du mont. Il prospéra pendant le moyen-âge

(1) Ou Tombeau de Pharamond.

(2) La partie importante de ces habitations a dû disparaître avec la grève exploitée à cet endroit.

(3) Les terres en culture, aux environs, doivent certainement receler d'autres fonds d'habitation.

(4) Ce torque indiquerait l'emplacement du cimetière.

jusqu'au 14<sup>e</sup> siècle époque où il fut probablement détruit par les gens de guerre pendant le siège de « Rains » en 1329. Il ne semble pas s'être relevé de ce désastre, ou très faiblement; l'église continua son office; elle ne tarda pas à menacer ruine; le 11 juillet 1673 l'archevêque de Rheims ordonnait sa fermeture et le 26 février 1677 la chapelle de Tinquaux était consacrée.

Nous avons résumé ici les diverses fouilles faites par nos amis et par nous-mêmes. Nous avons recueilli d'intéressants documents et fait de curieuses observations. Il reste malheureusement encore beaucoup à faire en ce qui concerne surtout les sarcophages du VIII<sup>e</sup>. Les populations de ces époques ne nous ont pas laissé beaucoup de traces de leur existence (nous parlons pour le pays rémois); à peine si deci, delà, on signale la découverte de sépultures en sarcophages (S<sup>t</sup>-Rémi). Nous serions heureux si nos fouilles pouvaient être poursuivies, soit par les Beaux-arts, soit par quelque chercheur averti.

Serge MACK. Jean MÉNÉ.

---

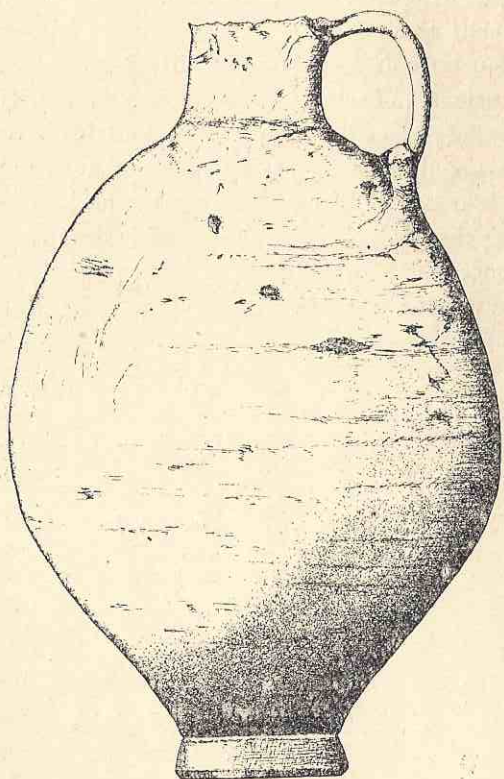
### Vase du XII<sup>e</sup> siècle

---

Lors de la construction d'une route de Château-Porcien à Blanzay, passant près du canal dans le secteur de Pargny, la terre manqua pour établir la chaussée. Il fallut faire un emprunt dans un talus voisin au lieudit « Gand » plus connu sous le nom du « bois Regnault ». En effectuant les terrassements on a retrouvé une partie des ruines d'une ancienne ferme abbaye des Templiers (1118 à 1312) dont la maison principale pour la région était à La Piscine près de Chaudion, commune de Saint-Fergeux. On a découvert deux passages où pouvaient circuler les voitures et entre ces deux voies un emplacement surélevé formé d'un béton de mortier rouge constitué par des briques cassées fines.

Ces deux voies étaient remblayées avec toutes sortes de débris: tuiles rappelant celles de Nandin, carreaux de pavage de diverses nuances, ossements d'animaux, débris de poteries.

C'est dans ce milieu que l'on a découvert le vase que nous vous présentons aujourd'hui. C'est une cruche piriforme en terre



CRUCHE DU XII<sup>e</sup> SIECLE

blanche, de cuisson parfaite ; il est vrai que l'épaisseur des parois y est pour beaucoup. Elle n'a rien de ressemblant avec celles de l'époque gallo-romaine déjà montrées.

Il est curieux de constater l'évolution de la forme à dix siècles de distance :

Les plus anciennes sont de forme ventrue comme une toupie, sans pied, le col assez long, l'anse ouverte pour y laisser passer deux doigts. Celle qui nous occupe a sept centimètres de hauteur. Le pied est plein ; il a quarante-cinq millimètres de diamètre à la base sur un centimètre de hauteur. La panse atteint son plus grand diamètre, soit dix centimètres cinq, au tiers de sa hauteur soit à six centimètres de la base. Ensuite tout l'ensemble va se rétrécissant, nous l'avons dit, en forme de poire. Un petit col de trois centimètres de hauteur dans lequel on ne peut passer que l'index. Sur le côté extérieur on voit pour tout ornement deux rainures.

La terre blanche avec laquelle a été fabriquée cette cruche rappelle celle que l'on trouve dans les gisements d'Onnaing (Nord), ou similaires.

*Château-Porcien le 10-6-1933.*

A. LARMIGNY.

*Note :* L'écart de la ferme de Pargny s'appelait d'après les documents que possède le propriétaire actuel, M. Hunet : E'Pargny. Nous avons aussi le village d'Eely à quatre kilomètres de Château-Porcien qui s'appelait, d'après la chronique de Jean Taté « Ecry » ; la lettre r a été changée en l.

A. L.

# TABLE DES MATIÈRES

---

	PAGES
Procès-Verbal de la Séance du 18 Décembre 1932.....	1
Procès-Verbal de la Séance du 12 Mars 1933 .....	11
<b>DÉCOUVERTES RÉGIONALES</b>	
Découverte d'une grotte néolithique à Villeneuve-Saint-Vistre (Marne).....	5
Notice sur les ossements néolithique de la grotte de Villeneuve-Saint-Vistre .....	9
Le Mont-Saint-Pierre, sa nécropole et les origines du Mont-Saint-Pierre-les-Reims .....	14
Vase du XII <sup>e</sup> Siècle.....	25

---

# TABLE DES GRAVURES

---

Entrée de la grotte néolithique de Villeneuve-Saint-Vistre (Marne) .....	4
Plan de la grotte néolithique de Villeneuve-Saint-Vistre ...	8
Plan du Mont-Saint-Pierre-les-Reims.....	15
Sarcophages, crânes et objets divers trouvés au Mont-Saint-Pierre-les-Reims.....	18-19
Vase du XII <sup>e</sup> Siècle.....	26

---

---

---

*Le Gérant : P. SAVY.*

---